



Négociation Annuelle Obligatoire A VOS MARQUES, PRETS... PARTEZ !

Lors de la dernière NAO de groupe et **face à une inflation de 5.22% en 2023**, BPCE a concédé une augmentation générale « AG » de **1,7%** (avec un plancher de 550€) accompagnée d'une enveloppe d'augmentations individuelles « AI » de **1,3%**.

Malgré un contexte peu favorable, la CEPAL a enregistré des résultats exceptionnels en 2023 grâce à l'investissement hors norme de tous les salariés.

Nous attendions légitiment un retour PAYANT de notre Direction.

Lors de nos différents échanges avec la Direction, les organisations syndicales ont fait des propositions convenables pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés.

Notre Direction ne nous entend pas !

Elle propose simplement une enveloppe supplémentaire de 0,3% pour les « AG » et de 0,7% pour les « AI ».

Le compte n'y est pas sachant que l'enveloppe des « AI » ne concerne environ qu'un tiers des salariés !

**Nous revendiquons une augmentation générale
significative pour tous !**

Parallèlement, l'intéressement s'est invité autour de la table des négociations compte tenu de son enveloppe nettement inférieure (-700 000€) par rapport à celle versée l'an passé. La direction propose de la réajuster uniquement au niveau de l'année dernière.

Le compte n'y est pas non plus sachant que les résultats 2023 sont supérieurs à 2022 !

**Si la direction ne lâche rien, soyons tous prêts à
nous mobiliser.**

Ensemble nous serons plus forts !

L'intersyndicale CEPAL